



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

281

Taxes foncières pour 2025
votées et perçues par la commune de
PRAYSSAC
les collectivités territoriales et divers organismes

Echéancier

AVIS_TF_RG

La notice de cet
avis est disponible
en cliquant ici ou
sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP CAHORS
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS

AVIS D'IMPÔTS LOCAUX

Vos références

Número fiscal (C) : 01 63 525 913 292
Référence de l'avis : 25 46 4118623 16
Contrat de prélèvement : M3 46 0034274 53
Référence unique de mandat :
FR46ZZZ005002M346003427453

Número de propriétaire : 225 F00150 G

Département d'imposition : 460
LOT

Commune d'imposition : 225
PRAYSSAC

Número de rôle : 221

Date d'établissement : 04/09/2025

Date de mise en recouvrement : 31/08/2025

Identifiant service : 46037

FOISSAC ALAIN
FOISSAC REGINE
1 ALL DES CEVENNES
46220 PRAYSSAC

Somme à prélever

801,00 €

Montant de vos taxes foncières 3577,00 €

Acomptes mensuels déjà versés - 2 776,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier, qui se substitue
à la date limite de paiement fixée au 15/10/2025 :

15 septembre 2025 347,00 € 17 novembre 2025 107,00 €
15 octobre 2025 347,00 €

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr

Par téléphone
- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)

Sur place
horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

• pour le paiement de votre impôt :

SIP CAHORS
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS
Tél : 05 65 20 33 40

• pour le montant de votre impôt :

SDIF DU LOT
CEL. FONC. DEP DU LOT
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS
Tél : 05 65 20 33 33

* (service gratuit + coût de l'appel)

Compte bancaire : FR76 1120 6000 815X XXXX XXX9 687
Identifiant de la banque : AGRIFRPP812
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Avis d'échéances 2026

Sauf modifications qui vous seront signalées, vos prélèvements mensuels
seront effectués selon cet échéancier :

15 janvier	2026	357,00 €	15 juin	2026	357,00 €
16 février	2026	357,00 €	15 juillet	2026	357,00 €
16 mars	2026	357,00 €	17 août	2026	357,00 €
15 avril	2026	357,00 €	15 septembre	2026	357,00 €
15 mai	2026	357,00 €	15 octobre	2026	357,00 €

Les taxes foncières sont affectées aux collectivités territoriales et l'évolution annuelle de leur montant
prévues par la loi, provient de deux facteurs :
- la revalorisation automatique en fonction de l'inflation de la valeur locative du bien prise en compte pour
déterminer le montant de la taxe ;
- les taux d'imposition déterminés chaque année par les collectivités.
Les progressions de ces taux sont les suivantes pour 2025 :
- le taux intercommunal passe de 1,55 % à 2,30 %

Taxes foncières pour 2025
votees et perçues par la commune de
PRAYSSAC
les collectivités territoriales et divers organismes

Echéancier

AVIS, TF, RG

La notice de cet
avis est disponible
en cliquant ici ou
sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP - CAHORS
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS

AVIS D'IMPÔTS LOCAUX

Vos références

Número fiscal (C) : 01 63 525 913 292
Référence de l'avis : 25 46 4118626 13
Contrat de prélèvement : M3 46 0087763 11
Référence unique de mandat :
FR46ZZZ005002M346008776311

Número de propriétaire : 225 F00158 X

Département d'imposition : 460
LOT

Commune d'imposition : 225
PRAYSSAC

Número de rôle : 221

Date d'établissement : 04/09/2025

Date de mise en recouvrement : 31/08/2025

Identifiant service : 46037

FOISSAC ALAIN
1 ALL DES CEVENNES
46220 PRAYSSAC

Somme à prélever

2 032,00 €

Montant de vos taxes foncières 2920,00 €

Acomptes mensuels déjà versés - 888,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier, qui se substitue
à la date limite de paiement fixée au 15/10/2025 :

15 septembre	2025	111,00 €	17 novembre	2025	905,00 €
15 octobre	2025	111,00 €	15 décembre	2025	905,00 €

Compte bancaire : FR76 1120 6000 815X XXXX XXX9 687

Identifiant de la banque : AGRIFRPP812

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Si vous souhaitez payer la même mensualité jusqu'en novembre et le solde
en décembre, **vous avez jusqu'au 31 octobre 2025** pour refuser
l'étalement sur impots.gouv.fr.

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr

Par téléphone
- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)

Sur place
horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

pour le paiement de votre impôt :

SIP CAHORS
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS
Tél : 05 65 20 33 40

pour le montant de votre impôt :

SDIF DU LOT
CEL. FONC. DEP DU LOT
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS
Tél : 05 65 20 33 33

* (service gratuit + coût de l'appel)

Avis d'échéances 2026

Sauf modifications qui vous seront signalées, vos prélèvements mensuels
seront effectués selon cet échéancier :

15 janvier	2026	292,00 €	15 juin	2026	292,00 €
16 février	2026	292,00 €	15 juillet	2026	292,00 €
16 mars	2026	292,00 €	17 août	2026	292,00 €
15 avril	2026	292,00 €	15 septembre	2026	292,00 €
15 mai	2026	292,00 €	15 octobre	2026	292,00 €

Les taxes foncières sont affectées aux collectivités territoriales et l'évolution annuelle de leur montant
prévues par la loi, provient de deux facteurs :
- la revalorisation automatique en fonction de l'inflation de la valeur locative du bien prise en compte pour
déterminer le montant de la taxe ;
- les taux d'imposition déterminés chaque année par les collectivités.

CERFRANCE

LOT

A G C du LOT

430 AVENUE JEAN-JAURES
BP CS 60199 46004 CAHORS CEDEX 9

Tel : 0565232230

Fax : 0565232239

Client : 06874

SD : 86501822711366F



LA POSTE

6124

6 △



FACTURE

Date : 02/10/2025 Pièce n° : **00260000425**

Dossier suivi par : Jean Luc DESCOUT

EARL DES ALBIZZIAS
ALBIZZIAS
46220 PRAYSSAC

DESIGNATION	QUANTITE	UNITE	P.U. H.T.	TVA	MONTANT H.T.
PRESTATIONS COMPTABLES 2025					
Exercice : du 01/01/2025 au 31/12/2025					
Comptes annuels et accompagnement (ARANT)	1,00	U	3 986,00	20,000	3 986,00
Assistance aux controles fiscaux et aux controle sociaux du chef d'entreprise	1,00	U	62,00	20,000	62,00
- saisie des factures par l'AGC					
- clôture/établissement des comptes annuels					
- BA, réel					
- TVA - liasse et déclarations fiscales					
- conseil d'entreprise et de gestion niveau NAVIGATION					
- suivi sociétaire standard					
Echéancier :					
LIBELLE ECHEANCE	DATE	Montant TTC			
Prélèvement	28/10/2025	485,76			
Prélèvement	28/11/2025	485,76			
Prélèvement	28/12/2025	485,76			
Prélèvement	28/01/2026	485,76			
Prélèvement	28/02/2026	485,76			
Prélèvement	28/03/2026	485,76			

Echéancier



Bienvenue ALAIN FOISSAC

30/11/2023

Rééquilibrage périodique projet

27,74 €

Cotisations régulières

Accueil

Santé & prévoyance

Véhicule

Epargne & retraite

Assurances

Documents

01/10/2025	Cotisation régulière	+ 240,45 €	242
01/09/2025	Cotisation régulière	+ 240,45 €	206
01/08/2025	Cotisation régulière	+ 240,45 €	177
01/07/2025	Cotisation régulière	+ 240,45 €	149
01/06/2025	Cotisation régulière	+ 240,45 €	124
01/05/2025	Cotisation régulière	+ 240,45 €	96
01/04/2025	Cotisation régulière	+ 240,45 €	76
01/03/2025	Cotisation régulière	+ 240,45 €	55
01/02/2025	Cotisation régulière	+ 240,45 €	35
01/01/2025	Cotisation régulière	+ 240,45 €	5

277

296

12 - 38 - 58 - 78 - 103 - 128
154 - 184 - 215 - 249

Echéancier



COMPTE ADHÉRENT MSA

Internet des MSA

Ce document a été généré sur le site de la MSA 12 le 26/10/2025 à 17:34:50 à la demande du 1660546042286 FOISSAC ALAIN YANNIK

Ce document est établi à partir des éléments connus à la date de l'émission de celui-ci. Les montants indiqués ci-dessous peuvent avoir fait l'objet d'une rectification par votre caisse de MSA.

Détail des règlements de FOISSAC ALAIN YANNIK 1660546042286

La recherche s'étend sur la période du 01/01/2025 au 01/11/2025

12
38
58
78
103
128
154
184
215
249

Date du règlement	Nature du règlement	Montant réglé (en Euros)	Affectations	Montant affecté (en Euros)
15/01/2025	Prélèvement	960,21	Cotisations personnelles 2025	960,21
10/02/2025	Prélèvement	960,21	Cotisations personnelles 2025	960,21
10/03/2025	Prélèvement	985,21	Cotisations personnelles 2025	985,21
10/04/2025	Prélèvement	960,21	Cotisations personnelles 2025	960,21
12/05/2025	Prélèvement	960,21	Cotisations personnelles 2025	960,21
10/06/2025	Prélèvement	960,21	Cotisations personnelles 2025	960,21
10/07/2025	Prélèvement	960,21	Cotisations personnelles 2025	960,21
11/08/2025	Prélèvement	960,21	Divers	509,20
			Cotisations personnelles 2025	451,01
10/09/2025	Prélèvement	960,21	Divers	873,17
			Cotisations personnelles 2025	87,04
10/10/2025	Prélèvement	960,21	Divers	912,73
			Cotisations personnelles 2025	47,48



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

13 - 42 - 62 - 83 - 105 - 133
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Prélèvement mensuel - Échéancier 2025
Taxes foncières

Echéancier

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP CAHORS
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS

Vos références

Numéro fiscal : 01 63 525 913 292
Numéro de contrat : M3 46 0087763 11
Référence Unique du Mandat :
FR46ZZZ005002M346008776311
Identifiant service : 46037
Date d'établissement : 24/12/2024

3156-046689-0081-0



FOISSAC ALAIN
1 ALL DES CEVENNES
46220 PRAYSSAC

Cet échéancier vous informe de la date et du montant du prélèvement qui sera effectué chaque mois, sous la Référence Unique de Mandat suivante : FR46ZZZ005002M346008776311. Si vous avez déménagé, votre contrat a pu être renuméroté et la référence unique de mandat modifiée.

Il est valable sous réserve de modifications législatives ou d'un changement de votre situation fiscale.

Lorsque votre impôt sera calculé, votre avis d'imposition récapitulera les sommes déjà prélevées et comportera le cas échéant un nouvel échéancier des prélèvements restant à effectuer.

Restant à votre disposition,

Le comptable public

Votre situation

15 JANVIER	2025	13	111,00 €	16 JUIN	2025	133	111,00 €
17 FEVRIER	2025	42	111,00 €	15 JUILLET	2025	156	111,00 €
17 MARS	2025	62	111,00 €	18 AOUT	2025	187	111,00 €
15 AVRIL	2025	83	111,00 €	15 SEPTEMBRE	2025	218	111,00 €
15 MAI	2025	105	111,00 €	15 OCTOBRE	2025	257	111,00 €
TOTAL							1 110,00 €

COMPTE À DÉBITER :

N° de compte : FR76 1120 6000 815X XXXX XXX9 687

Titulaire : EARL DES ALBIZIAS M. ALAIN FO

Identifiant de la banque : AGRIFRPP812

Vos contacts

- ⇒ **Par messagerie sécurisée** : dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone** : 0 809 401 401 * du lundi au vendredi de 8h30 à 19h (horaires de la métropole)
- ⇒ **Sur place** : auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact et RDV ») :
- Centre des finances publiques
SIP CAHORS
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS

* (service gratuit + coût de l'appel)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Taxes foncières pour 2024

votées et perçues par la commune de

PRAYSSAC

les collectivités territoriales et divers organismes

Echéancier

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP CAHORS
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS

AVIS D'IMPÔTS LOCAUX

2706-018824-0064-0

Vos références

Numéro fiscal (C) : 01 63 525 913 292
Référence de l'avis : 24 46 4118228 57
Contrat de prélèvement : M3 46 0034274 53
Référence unique de mandat :
FR46ZZZ005002M346003427453

Numéro de propriétaire : 225 F00150 G

Département d'imposition : 46

Commune d'imposition : LOT

PRAYSSAC

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 05/09/2024

Date de mise en recouvrement : 31/08/2024

Identifiant service : 46037

FOISSAC ALAIN
FOISSAC REGINE
1 ALL DES CEVENNES
46220 PRAYSSAC

Somme à prélever

799,00 €

Montant de vos taxes foncières 3 471,00 €

Acomptes mensuels déjà versés - 2 672,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier, qui se substitue
à la date limite de paiement fixée au 15/10/2024 :

16 septembre 2024	334,00 €	15 novembre 2024	131,00 €
15 octobre 2024	334,00 €		

Compte bancaire : FR76 1120 6000 815X XXXX XXX9 687

Identifiant de la banque : AGRIFRPP812

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr

Par téléphone
- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

• pour le paiement de votre impôt :

SIP CAHORS
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS
Tél : 05 65 20 33 40

• pour le montant de votre impôt :

SDIF DU LOT
CEL. FONC. DEP DU LOT
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS
Tél : 05 65 20 33 33

* (service gratuit + coût de l'appel)

Avis d'échéances 2025

Sauf modifications qui vous seront signalées, vos prélèvements mensuels
seront effectués selon cet échéancier :

15 janvier 2025	347,00 €	15 juin 2025	347,00 €
17 février 2025	347,00 €	15 juillet 2025	347,00 €
17 mars 2025	347,00 €	18 août 2025	347,00 €
15 avril 2025	347,00 €	15 septembre 2025	347,00 €
15 mai 2025	347,00 €	15 octobre 2025	347,00 €

Les taxes foncières étant affectées aux collectivités territoriales, leurs taux ainsi que leurs évolutions sont
déterminés par leurs organes délibérants.



AGENCE PRAYSSAC
9 BD DE LA PAIX
46220 PRAYSSAC
Tél: 05 65 22 46 36

Votre contact :
M ORTALO TEDDY

Vos références :
N° client : 10449187
Compte 101855021



VOTRE AVIS D'OPERATIONS

établi le 28/02/2025

Les modifications de vos contrats postérieures à cette date ne figurent pas sur cet avis d'opérations et feront l'objet d'un prochain avis.

Retrouvez tous vos contrats sur votre espace client Groupama : www.groupama.fr



EARL DES ALBIZIAS
FOISSAC ALAIN
22 LIEU DIT LA BROUSSE
46220 PRAYSSAC

Avoir n° 00051334A250000311

VOS OPERATIONS

Cotisations en Euros TTC

Votre véhicule

Contrat modifié

PEUGEOT PARTNER II CM-702-YR - Contrat n°400357810037

-264,99

Bonus /Malus : 0,50

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TOTAL DE VOS OPERATIONS

-264,99 € TTC

Dont taxes et contributions

-30,17

Situation de votre compte

Total à payer de votre dernier avis du 26/11/2024

3 801,08 €

Vos règlements depuis cette date

-760,76 €

Total de vos opérations facturées sur cet avis

-264,99 €

TOTAL A PAYER

2 775,33 € TTC

Votre cotisation inclut l'avantage suivant :

AVANTAGE AUTO -7%

NOUVEL ECHEANCIER DE PAIEMENT

Total à payer : 2 775,33 €

Votre échéancier :

65	25/03/2025	346,89 €	25/09/2025	229	346,92 €
87	25/04/2025	346,92 €	27/10/2025	262	346,92 €
111	26/05/2025	346,92 €			
138	25/06/2025	346,92 €			
164	25/07/2025	346,92 €			
194	25/08/2025	346,92 €			

VOTRE MOYEN DE PAIEMENT

PRELEVEMENT EN 10 FOIS AU 25

IBAN : FR76 1120 6XXX XXXX XXXX 6499 6XX

RUM : ++IAGOC1065944820131012

CRCAM NORD MIDI PYRENEES
EARL DES ALBIZIAS

ICS : FR87ZZZ402643

28-52-72-94

ECHEANCIER

Numéro de facture
545241392287Référence client
5318001902Facture du
27.12.2024

• Nom du client : EARL DES ALBIZZIAS

• Adresse desservie : LABROUSSE
PRAYSSAC

→ Message

30359026 545241392287 545

(B17-114/403)-3992-1/1-25419-025419-A-2412270334032

EARL DES ALBIZZIAS
LABROUSSE
46220 PRAYSSAC

→ Contacts

@ Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.frService Clients
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18hDépannage 24h/24
05 81 91 35 07TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEXAccueil
ZI de la Paganie 46700 PUY L EVEQUE
Mardi et vendredi - 9h-12h et 14h-17h Sauf
vacances scolaires

Votre facture du 27 décembre 2024

Compteur d'eau relevé le 15 octobre 2024

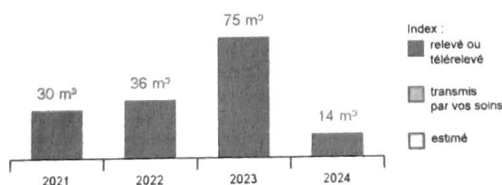
Votre consommation est de 14 m³

Solde en votre faveur : -124,63 €

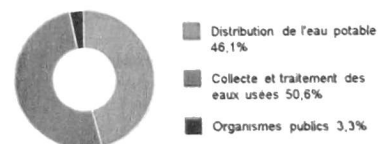
	€ TTC
Distribution de l'eau potable	120,02
AQUARESO-PERIMETRE AQUARESO	
Collecte et traitement des eaux usées	131,63
AQUARESO-PERIMETRE AQUARESO	
Organismes publics	8,72
Total facture	260,37
Mensualités déjà prélevées	-385,00
Solde en votre faveur	-124,63

détail au verso

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



Le remboursement de cet avoir sera effectué par virement sur votre compte numéro XXXXX364996.

Vous trouverez ci-contre votre nouveau calendrier de prélèvements. Ces sommes seront déduites de votre prochaine facture. Vous pouvez ajuster le jour et le montant de vos prélèvements depuis votre espace client, rubrique "Mes paiements".

Vos informations de prélèvement SEPA :

Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506

Référence unique de mandat (RUM) : S-3-5318001902-019600722-05

Date(s) de prélèvement	Montant(s)
31/01/2025	26,50 €
28/02/2025	26,50 €
02/04/2025	26,50 €
02/05/2025	26,50 €
02/06/2025	26,50 €
02/07/2025	26,50 €
01/08/2025	26,50 €
02/09/2025	26,50 €
02/10/2025	26,50 €
31/10/2025	26,50 €
Total	265,00 €

28
52
72
94
147
174
199
237
272



PECHAVY
ENERGIE

Adressez vos règlements et correspondances :
Z.I. du Treil - 612 Av. du BRULHOIS
47520 LE PASSAGE d'AGEN

Tél. 05 53 47 24 24

E-mail : pechavy.energie@pechavy.com
Site : www.groupe-pechavy.fr



N° FACTURE

FP01328013

Date : 02/04/2025

08/19

Adresse de livraison :

DES ALBIZZIAS
22 HAMEAU DE LABROUSSE
ALBIZZIAS
46220 PRAYSSAC

Référence		Désignation	Quantités livrées	Prix unitaire H.T.	Montant H.T.	Code T.V.A.
00013	GNR ESSO MOTOR PLUS BIO FREE		1 604,00	774,17	1241,77	1
Produit 00013 : Carburant taxé pour des usages agricoles et/ou forestiers						
Re 95.5. 2025.		500 euros N° 6863094		120		
Re 25.6. 2025		500 euros N° 6863096		146		
Re 25. juillet 2025		490,12. N° 6863096		173		
M						
Conditions de paiement :		Echéance :		MONTANT H.T.	1241,77	
Chèque	Comptant	02/04/2025		T.V.A.	248,35	
IBAN : FR76 1330 6003 2900 0869 9471 920 BIC : AGRIFRPP833		Domiciliation : Crédit Agricole		TOTAL T.T.C.	€ 1 490,12	

Les parties reconnaissent que les conditions de ventes figurant au verso sont applicables à la présente vente.
Les factures sont payables au comptant, sauf stipulations contraires et sans escompte.
Fioul/GNR ATTENTION, Produit sous conditions d'emploi aux usages réglementés (arrêté du 10 Novembre 2011).
Interdit notamment comme carburant dans les moteurs des véhicules routiers.
En cas de contestation, le Tribunal de Commerce d'Agen sera seul compétent. En cas d'impayé les frais et les intérêts moratoires de droit seront exigibles aux taux légal en vigueur. De plus, en cas de recouvrement contentieux ou juridique, une clause pénale de 15 % sera appliquée dans le sens des articles 1151 à 1153 du code civil.
RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : le transfert de propriété des produits vendus et désignés sur la facture ou le bon de commande est subordonné au paiement intégral du prix en principal et accessoire à l'échéance par l'acheteur.

TVA acquittée
sur les débits

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

RCS AGEN B 750 593 410 - CODE NAF 4671 Z - SIRET 750 593 410 00012 - N° TVA CEE : FR 29 750 593 410 - SAS au capital de 500 000 €



VOTRE AVIS D'OPERATIONS

établi le 15/07/2025

Les modifications de vos contrats postérieures à cette date ne figurent pas sur cet avis d'opérations et feront l'objet d'un prochain avis.
Retrouvez tous vos contrats sur votre espace client Groupama : www.groupama.fr



AGENCE PRAYSSAC
9 BD DE LA PAIX
46220 PRAYSSAC
Tél: 05 65 22 46 36

Votre contact :
M MORTALO TEDDY

Vos références :
N° client : 10449187
Compte 114867101

EARL DES ALBIZIAS
FOISSAC ALAIN
22 LIEU DIT LA BROUSSE
46220 PRAYSSAC

Facture n° 00051334F250002939

VOS OPERATIONS

Cotisations en Euros TTC

Votre assurance récoltes

Contrat modifié

ALEAS CLIMATIQUES SUR RECOLTES 2025 - Contrat n°400357810052
Du 01/01/2025 au 31/12/2025

5 553,53

TOTAL DE VOS OPERATIONS

5 553,53 € TTC

Dont taxes et contributions

6,50

TOTAL A PAYER

5 553,53 € TTC

Votre cotisation inclut l'avantage suivant :

SYND VIGNERONS IND DU LOT

NOUVEL ECHEANCIER DE PAIEMENT

Total à payer : 5 553,53 €

Votre échéancier :

05/08/2025 2 776,77 €

06/10/2025 2 776,76 € **241**

VOTRE MOYEN DE PAIEMENT

PRELEVEMENT EN 2 FOIS AU 5

IBAN : FR76 1120 6XXX XXXX XXXX 6499 6XX

RUM : ++IAGOC1065944820131012

CRCAM NORD MIDI PYRENEES
EARL DES ALBIZIAS

ICS : FR87ZZZ402643



186 - 224 -

Echancier

Syndicat de Défense du Vin AOC Cahors

Organisme de Défense et Gestion Pôle Viti-Vinicole 46140 ANGLARS-JUILLAC

Tél. : 05-65-20-81-80

E-mail : syndicat.defense.aoc.cahors@orange-business.fr

Cotisations AOC Cahors (CP) récolte 2023

N° Facture : 24_CP_18
Date : 16/07/2025
Mode de règlement : Chèque ou virement
A payer avant le : Voir échéancier
Code client : F011

EARL ALBIZIAS (des)
Labrousse
46220 PRAYSSAC

Cotisations Syndicales AOC Cahors Hls et Ha Revendiqués au 10/12/2024

Désignation	Quantités	Prix U. €	Prix H.T €	Total T.T.C €
Cotisations ODG Contrôles internes sur Vines revendiqués	21,00	0.44	9,24	11,09
Cotisations ODG Contrôles externes sur Volumes revendiqués	21,00	0.213	4,47	5,36
Droits INAO sur Volumes revendiqués	21,00	0.15	3,15	3,78
Prospection Flavescence Dorée	12 ha 36 a 75 ca	0		
Cotisation syndicale (ha)	12 ha 36 a 75 ca	4.2	51,94	62,33
Cotisations ODG contrôles internes sur surfaces	12 ha 36 a 75 ca	29.22	361,38	433,66
Cotisations ODG contrôles externes sur surfaces	12 ha 36 a 75 ca	14.6	180,57	216,68

« Aux termes des Art. L. 441-61 al.12 et D441-5 al.12 du code du commerce -
Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les frais de recouvrement. »

Totaux	€	610,75	732,90
--------	---	--------	--------

Règlement € 0,00
Montant TVA 122,15
Solde à Payer € 732,90

Echéances de règlement :

15/08/2025	15/09/2025	15/10/2025	15/11/2025
183,23 €	183,23 €	183,23 €	183,21 €

Forfait cotisation syndicale minimum 25,20€ TTC ||
183,23 183,23 183,23 183,21
186 - 224 - 256 283

AGENCE PRAYSSAC
9 BD DE LA PAIX
46220 PRAYSSAC
Tél: 05 65 22 46 36

Votre contact :
MME SAINT-CHAMAND DELPHINE

Vos références :
N° client : 10449187
Compte 101855021

VOTRE AVIS D'ECHEANCE

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Cet avis est établi et reflète la situation de vos contrats à la date du 22/11/2024.
Les modifications de vos contrats postérieures à cette date ne figurent pas sur cet avis d'échéance et feront l'objet d'un avis d'opérations.
Retrouvez tous vos contrats sur votre espace client Groupama : www.groupama.fr



LA POSTE

SD 86400320332591D

948058 86091 7952
V37 1/ 6 51

EARL DES ALBIZZIAS
FOISSAC ALAIN
22 LIEU DIT LA BROUSSE
46220 PRAYSSAC



Facture n° 00051334F250001502

VOS CONTRATS

Cotisations en Euros TTC

Vos assurances professionnelles

DOMMAGES AUX BIENS PROFESSIONNELS - Contrat n°400357810027	906,22
RESPONSABILITE CIVILE AGRICOLE - Contrat n°400357810026	346,95
DOMMAGES ANNEXES BIENS PROFESSIONNELS - Contrat n°400357810028	166,46

Vos véhicules

PEUGEOT PARTNER II CM-702-YR - Contrat n°400357810037 Bonus /Malus : 0,50	484,99
YAMAHA YFM R-W DK-756-QX - Contrat n°400357810035 Bonus /Malus : 0,57	275,56
MASSEY-FERGUSON TRACTO PELLE 50HX - Contrat n°400357810029	251,84

Vos tracteurs, engins et matériels

RENAULT 39GZ46 - Contrat n°400357810017 Coeff. de responsabilisation : 1,00	52,20
RENAULT R749 6459HR46 - Contrat n°400357810018 Coeff. de responsabilisation : 1,00	157,18
RENAULT 7014 2638JL46 - Contrat n°400357810019 Coeff. de responsabilisation : 1,00	186,46
PARC DE MATERIELS TRACTES/PORTES - Contrat n°400357810022	216,37
MASSEY-FERGUSON 520 - Contrat n°400357810039	54,91

Suite des contrats en page 3

VOTRE NOUVEL ECHEANCIER

A compter du 01/01/2025, pour l'ensemble de vos contrats

27/01/2025	380,72 €	25/07/2025	380,04 €
25/02/2025	380,04 €	25/08/2025	380,04 €
25/03/2025	380,04 €	25/09/2025	380,04 €
25/04/2025	380,04 €	27/10/2025	380,04 €
26/05/2025	380,04 €		
25/06/2025	380,04 €		

VOTRE MOYEN DE PAIEMENT

PRELEVEMENT EN 10 FOIS AU 25

IBAN : FR76 1120 6XXX XXXX XXXX 6499 6XX
RUM : ++IAGOC1065944820131012

CRCAM NORD MIDI PYRENEES
EARL DES ALBIZZIAS

ICS : FR87ZZZ402643

Echéancier Année 2024 : 280 - 309 - 336
2025 : 25

Echéancier

CERFRANCE
FLOT

A G C du LOT

430 AVENUE JEAN-JAURES
CS 60199
BP CS60199 CAHORS

Tel : 0565232230

Fax : 0565232239

Client : 06874

SD : 86401814425544M



LA POSTE

2571
5 ●



EARL DES ALBIZZIAS
ALBIZZIAS
46220 PRAYSSAC

FACTURE

Date : 02/10/2024 Pièce n° : **00250000462**

Dossier suivi par : Jean Luc DESCOUT

DESIGNATION	QUANTITE	UNITE	P.U. H.T.	TVA	MONTANT H.T.
PRESTATIONS COMPTABLES 2024					
Exercice : du 01/01/2024 au 31/12/2024					
Comptes annuels et accompagnement (ARANT)	1,00	U	3 889,00	20,000	3 889,00
Assistance aux controles fiscaux et aux controle sociaux du chef d'entreprise	1,00	U	60,00	20,000	60,00
- saisie des factures par l'AGC					
- clôture/établissement des comptes annuels					
- BA, réel					
- TVA - liasse et déclarations fiscales					
- conseil d'entreprise et de gestion niveau NAVIGATION					
- suivi sociétaire standard					
Echéancier :					
LIBELLE ECHEANCE	DATE	Montant TTC			
Comptement	28/10/2024	473,88	280		
Prélèvement	28/11/2024	473,88	309		
Prélèvement	28/12/2024	473,88	336		
Prélèvement	28/01/2025	473,88	25		
Prélèvement	28/02/2025	473,88	50		
Prélèvement	28/03/2025	473,88	67		